

Chers amis, chers paroissiens,

En ce temps de Carême si particulier, il nous faut conserver à l'esprit que notre vocation demeure inchangée. Nous avons été créés par Dieu par amour et pour aimer et notre vie ici-bas n'a pas d'autre but que de nous conduire au Ciel. Le moyen pour cela nous a été enseigné par Notre Seigneur à Gethsemani : « Que Ta volonté soit faite et non la mienne ».

En effet, notre amour de Dieu se manifeste non pas d'abord par un sentiment ou des paroles mais selon la parole de Jésus : « Celui qui reçoit mes commandements et les garde, c'est celui-là qui m'aime » (Jn 14,21). De même qu'au jardin de la Genèse, l'interdit de Dieu était une possibilité donnée à Adam et Eve de se faire fils et fille de Dieu par l'obéissance filiale, de même Jésus nous prévient aujourd'hui dans l'Evangile : « Celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petits dans le royaume des Cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux » (Mt 5, 19).

A partir du moment où nous avons le désir profond de conformer notre volonté à celle du Seigneur et de marcher à Sa suite, soyons assurés qu'Il ne nous conduira pas sur un chemin pour nous y perdre mais que chaque moment de notre vie, y compris les plus éprouvants, peut être un temps de grâce.

Ainsi, durant cette pandémie, pouvons-nous employer à bon escient le temps que nous avons à passer dans nos foyers. Et, l'oisiveté étant la mère de tous les vices, commençons par nous fixer une règle de vie notamment pour nos temps de prières personnels et familiaux. « Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux » (Mt 18,20). Faisons ainsi du Seigneur le fondement de toutes nos communautés familiales et paroissiales.

Beaucoup d'initiatives ont été prises et proposées aux fidèles par divers diocèses, paroisses et communautés et chacun peut y trouver sa nourriture. Pour ce qui nous concerne, nous prierons en commun chaque jour :

Matines à 7h15, Laudes à 8h42, Sexte à 11h15 suivie de la Messe, Angelus et prière du *Sub tuum* à midi, chapelet à 18h suivi des vêpres.

Nous vous invitons spécialement à prier en communion avec nous l'angelus de midi suivi du *sub tuum* qui est la plus ancienne prière mariale connue (IIIe siècle) et le chapelet de 18h.

Prière du *sub tuum* : « Sous l'abri de ta miséricorde, nous nous réfugions, Sainte Mère de Dieu. Ne méprise pas nos prières quand nous sommes dans l'épreuve, mais de tous les dangers délivre-nous toujours, Vierge glorieuse et bénie ».

D'autre part, certains paroissiens se sont proposés pour rendre service aux personnes âgées, malades ou isolées pour prendre des nouvelles régulières, faire des courses etc. Qu'ils en soient remerciés. N'hésitez pas à nous informer de situations difficiles que vous connaîtrez.

Vous confiant tous à la protection de Notre Dame et à la garde de saint Joseph dont nous célébrerons ce soir les premières vêpres, nous vous assurons de notre prière et nous confions à la vôtre.

A Léognan, le 18 mars 2020

Abbé Thierry Gouze, curé

Abbé Jean-Vivien Paquier, vicaire